



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018
AJOURNÉE AU 12 JUIN 2018

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge du 5 juin 2018 tenu le mardi 12 juin 2018 à 18 h 35, à la salle « Cercle de la Gaieté » du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR), à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Karine Bélisle, Carole Panneton et Andrée Rancourt ainsi que MM. les conseillers, Denis Brabant, Robert Lambertz et Alain Otto.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Denis Charette, maire, de la Ville de Rivière-Rouge.

Est absente au cours de la présente séance, Mme la conseillère, Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza).

Le directeur général, M. Hervé Rivet, et le greffier et directeur général adjoint, M. Pierre-Alain Bouchard, sont aussi présents.

Mmes Guylaine Giroux, trésorière, Carine Lachapelle, directrice du Service d'urbanisme et d'environnement, Valérie Pichot, directrice du développement économique et récréotouristique ainsi que MM. Martin Cossette, directeur du Service de sécurité incendie, Patrick Cyr, directeur du Service des loisirs et de la culture, Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, sont également présents.

043/12-06-18-A

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Denis Charette constate la régularité de la séance.

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 5 juin 2018 à la suite de son ajournement. Il est 18 h 35.

ADOPTÉE

044/12-06-18-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Karine Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier, à savoir :

A OUVERTURE

1. Réouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers de l'Agglomération pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017
4. Diffusion du rapport du maire sur le territoire de l'Agglomération

Période de questions du public

B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C AVIS DE MOTION

D ADOPTION DES RÈGLEMENTS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018
AJOURNÉE AU 12 JUIN 2018

E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

G SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Achat d'une laveuse à linge industrielle pour les habits de combat
2. Achat de quatre (4) cylindres d'air comprimé

H TRAVAUX PUBLICS

I LOISIRS ET CULTURE

J DIVERS

Période de questions du public

K LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS DE L'AGGLOMÉRATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2017

Le maire, M. Denis Charette, fait rapport aux citoyens des faits saillants des états financiers de l'Agglomération pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017. Il présente, notamment, les revenus, les dépenses (charges), le surplus et l'endettement au 31 décembre 2017. Il échange avec les citoyens présents à ce sujet.

045/12-06-18-A

DIFFUSION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Il est proposé par la conseillère Andrée Rancourt
Et résolu à l'unanimité :

De publier le rapport du maire sur les faits saillants des états financiers de l'Agglomération pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017 dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord Vallée de la Rouge*, et ce, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018
AJOURNÉE AU 12 JUIN 2018

SÉCURITÉ PUBLIQUE

046/12-06-18-A

ACHAT D'UNE LAVEUSE À LINGE INDUSTRIELLE POUR LES HABITS DE COMBAT

Il est proposé par le conseiller Alain Otto
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'une laveuse à linge industrielle pour les habits de combat du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge auprès du « Centre d'hygiène des Laurentides » pour un montant total de 9 222 \$ plus les taxes applicables (montant net de 9 681,95 \$), incluant un montant de 550 \$ plus les taxes applicables pour l'installation et la formation.

Que ladite dépense nette soit prise à même le fonds de roulement de l'Agglomération de Rivière-Rouge et remboursée sur une période de cinq (5) ans.

Que le directeur du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge soit autorisé à signer, pour et au nom de l'Agglomération de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à cet achat et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

047/12-06-18-A

ACHAT DE QUATRE (4) CYLINDRES D'AIR COMPRIMÉ

Il est proposé par le conseiller Robert Lambertz
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de quatre (4) cylindres usagés en aluminium de marque Luxfer auprès de la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus pour un montant total de 400 \$ incluant les taxes applicables (montant net de 365,25 \$).

Que ladite dépense nette soit prise à même le fonds de roulement de l'Agglomération de Rivière-Rouge et remboursée sur une période d'un an.

Que le directeur du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de Rivière-Rouge soit autorisé à signer, pour et au nom de l'Agglomération de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à cet achat et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Charette, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

048/12-06-18-A

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carole Panneton
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée. Il est 18 h 45.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2018
AJOURNÉE AU 12 JUIN 2018

Denis Charette
Maire

Pierre-Alain Bouchard
Greffier

Je, Denis Charette, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Denis Charette, maire